

TIGNES

LE MAG DE LA COMMUNE

—
N°10

—
ÉTÉ

—
AOÛT 2025



p/4

—
BILAN DU MANDAT

p/22

—
L'ÉTÉ DE LA COMMUNE

p/28

—
BUDGET

SOMMAIRE

BILAN DU MANDAT

04 DÉVELOPPER LE MODÈLE DE VIE À L'ANNÉE

08 JEUNESSE ET SCOLARITÉ

10 LES AMÉNAGEMENTS ET TRAVAUX

14 PATRIMOINE ET CADRE DE VIE

16 TRANSITION DU TERRITOIRE

20 LE DOMAINE DE MONTAGNE

22 L'ÉTÉ DES SENIORS

23 ENFANCE ET JEUNESSE

24 EN BREF

27 LE RENOUVELLEMENT DE LA SIGNALÉTIQUE

28 BUDGET

31 GESTION INTÉGRÉE DE LA RESSOURCE EN EAU

L'opposition n'a pas souhaité s'exprimer dans ce numéro du bulletin municipal

Photo de couverture : inauguration de l'Aventure Park avec le CME

TIGNES - LE MAGAZINE DE LA COMMUNE

mairie@tignes.net

mairie-tignes.fr

Directeur de la publication : Serge Revia

Rédaction : Mairie de Tignes

Photos : Mairie de Tignes, Tignes Développement, Andy Parant, Studio ARCH, AER Architectes, AUM architecture, PYRALIS pour MILK architectes et DOOBLE architectes, Empreintes architectes, krn architecture, SG Architecte, B&M Engineering, DCSA Ingénieur Conseil, Envergure

Mise en page : Mairie de Tignes

Impression : Imprimerie l'Edelweiss - Imprim'vert

Tirage : 3 000 exemplaires ISSN 2739-3704



ÉDITO

Chères Tignardes, Chers Tignards,

La fin de notre mandat approche et nous serons bientôt tenus de respecter la neutralité qu'impose légitimement une période pré-électorale. Je vous propose de (re)découvrir dans cette édition du Tignes le Mag un bilan des actions menées pendant notre mandat.

Notre mandature était ambitieuse et nous l'assumons pleinement. Toujours conscients de la responsabilité qui est la nôtre depuis juillet 2020, nos prises de décisions sont motivées par un objectif : honorer la confiance que vous nous accordez.

Je tiens à remercier tous les membres du conseil municipal et les personnes qui se sont investies et senties concernées par le projet, je suis honoré de travailler avec chacun et chacune d'entre eux.

Je tiens aussi à remercier tous les acteurs du territoire qui nous accompagnent et contribuent à mettre la commune de Tignes en valeur.

Les conditions particulières liées à la pandémie de Covid-19 n'ont épargné personne et ont eu un impact significatif sur les différentes réalisations. Nous avons su maintenir une cohésion et prendre des décisions pour maintenir une dynamique malgré ces mesures drastiques.

Nous l'avions annoncé depuis le départ, il était pour nous primordial de développer le modèle de vie à l'année sur le territoire. Permettre aux habitants de s'établir durablement au sein de la commune est essentiel et contribue grandement au dynamisme de notre station. Nous avons ainsi fait le choix de proposer des solutions de logement, de créer une crèche municipale ou encore de développer l'accès aux soins avec le projet de la maison de santé.

De nombreux aménagements ont aussi été décidés afin de répondre aux problématiques que nous avons rencontrées ces dernières années : stationnement, stockage de matériel, développement des zones d'activités touristiques ou encore sécurisation de l'approvisionnement en eau potable.

De nombreuses actions ont été menées dans le cadre de la stratégie "Tignes engagé pour une montagne durable" afin d'essayer de conjuguer au mieux respect de l'environnement et activité touristique.

Nous avons aussi voulu agir pour préserver le patrimoine culturel de la commune. L'histoire de Tignes est riche et notre souhait à tous est qu'elle puisse perdurer et se transmettre de génération en génération.

Ces enjeux nous incitent à concilier avec passion, l'activité commerciale à travers nos saisons touristiques hivernales et estivales, avec notre responsabilité sociale et la préservation de notre environnement exceptionnel.

Enfin, je finirai en évoquant le domaine de montagne. Comme vous le savez toutes et tous, nous avons pris une décision forte quant à sa gestion en créant une Société Publique Locale. Ce choix porté par les élus, dans la continuité de la concertation publique Imaginons Tignes 2050 est le fruit d'une volonté commune : nous donner les moyens de maîtriser au mieux l'avenir de Tignes. La SPL ALLTA est aujourd'hui créée et se développe pour être la plus compétitive possible dès le mois de juin 2026. Nous serons au rendez-vous soyez-en certains !

Je vous souhaite à toutes et tous une belle fin d'été et serai disponible, comme je l'ai toujours été, pour échanger avec vous sur les nombreux sujets qui nous concernent tous.

Avec dévouement et sincérité,



Serge Revial, Maire.

LE BILAN DU MANDAT

1 - DÉVELOPPER LE MODÈLE DE VIE À L'ANNÉE



S'ÉTABLIR ET S'ÉPANOUIR À TIGNES

Pérenniser un modèle de vie à l'année était une volonté affichée de la mandature : permettre aux habitants de s'établir et de s'épanouir à Tignes est essentiel. Nous avons fait le choix de le développer autour de deux axes : accroître le nombre de logements à destination des résidents et des travailleurs saisonniers et en parallèle continuer de développer les services proposés aux habitants. La tension immobilière que nous rencontrons depuis de nombreuses années devrait s'apaiser prochainement, les chantiers de construction démarrant les uns après les autres. Nous avons renforcé les services proposés aux usagers avec pour objectif de faciliter le quotidien des habitants tout en nous assurant qu'ils se sentent pleinement intégrés à la vie locale, quelque soit la génération à laquelle ils appartiennent. La Maison de Santé et le Pôle Socioculturel dont les travaux débiteront en 2026 viendront, j'en suis convaincu, bonifier la qualité de vie sur le territoire.



Jean-Sébastien Simon

5^e adjoint chargé de la cohésion sociale de la santé et du logement
Vice-Président du CCAS

L'accession à la propriété du Lavachet

Cet immeuble verra le jour dans le secteur des Roches Rouges au Lavachet et sera uniquement destiné à l'habitat permanent. Le projet est porté par la Savoissienne Habitat à qui le foncier a été mis à disposition par la commune pour 1€ symbolique. Le montage prend la forme d'un bail réel solidaire : la destination de ces logements ne pourra ainsi pas évoluer. Leur typologie ira du T2 au T5 afin de répondre à différents schémas familiaux et les conditions d'attribution prendront notamment en compte les ressources et la composition des ménages.

Le dépôt des dossiers doit se faire directement auprès de la Savoissienne Habitat.

La commune apporte 1,7M€ pour rendre le projet plus accessible.



©Studio ARCH

Dépôt des dossiers : été 2025

Le Seyjoun

Construit en lieu et place du chalet Maranatha, le Seyjoun abritera 70 logements, un parking et un espace dédié à la petite enfance. Les appartements configurés du T1 au T3 seront destinés aux travailleurs saisonniers. Imaginé comme un lieu de vie avec services, le bâtiment répondra au plus haut niveau des normes environnementales. Il permettra par ailleurs de structurer la mobilité entre l'Avenue des Neiges et le Chemin des Lanches.

Le projet est porté économiquement par Tignes Développement dans le cadre d'un partenariat public - privé avec la commune.



©AER Architectes

Début des travaux : mai 2025
Financement : SAS Tignes Développement

Le Glattier

Ce projet comprend deux étapes : la création d'une extension qui sera suivie par la rénovation du bâtiment déjà existant. 49 logements viendront s'ajouter aux 58 actuels. Le montage financier de l'opération se fait sous la forme d'un bail à construction, il est porté par l'OPAC de Savoie. La commune étant propriétaire du terrain de l'aile B, cette partie du bâtiment lui reviendra automatiquement à la fin du bail.



Le projet du Val Claret

Destiné aux travailleurs saisonniers et permanents, ce bâtiment comprendra 60 logements allant du T1 au T3. Le promoteur se voit attribué un bail emphytéotique de 35 ans : il réalisera les travaux à ses frais.

Ce projet a pour vocation de répondre aux besoins des socio-professionnels et des habitants permanents de la commune.

Le règlement d'attribution des logements saisonniers

Une partie des logements gérés par la commune est louée aux socioprofessionnels de Tignes afin de pouvoir loger leur personnel. Un formulaire est mis en ligne en début d'année et les logements sont répartis selon un règlement d'attribution disponible sur le site de la mairie.

L'espace du Panorama

La volonté de transformer la maison de Tignes en espace culturel a été un projet mené conjointement avec Tignes Développement dans l'idée de proposer un lieu de vie à l'année. Le Panorama propose maintenant un large éventail d'activités et événements : expositions, soirées jeux vidéos ou jeux de société, expériences immersive, animations lectures, séances de dédicaces... Depuis 2024 il reste ouvert toute l'année.

Réunions Publiques

Des réunions publiques sont régulièrement organisées depuis le début du mandat : aménagement, logement, domaine de montagne... Ces réunions permettent d'informer en toute transparence des actions menées par la mandature et de répondre aux questions que peuvent se poser les habitants avec comme objectif principal de permettre aux administrés de s'impliquer dans la vie communale.

Vie associative

Le milieu associatif local contribue grandement au dynamisme du territoire. La création d'un service dédié a permis de restructurer les relations entre la commune et les associations. Toutes les informations et les démarches sont dorénavant centralisées : les demandes de mises à dispositions de salles ou de véhicules sont simplifiées et un soutien juridique peut leur être accordé en cas de besoin.

Un Forum est désormais organisé au mois de septembre afin de faire connaître les associations locales aux habitants. Récemment, une journée de fête a eu lieu afin de les remercier pour leur engagement.



Fête des associations du 28 juin

La Maison de Santé

Née de la volonté de centraliser et développer les services médicaux de la commune, la Maison de Santé accueillera des professionnels de santé qui prennent déjà part à la conception du projet pour le rendre fonctionnel et efficace. Un bureau de la régie des pistes simplifiera le parcours des blessés et de leurs accompagnants. D'autres salles seront à disposition de manière ponctuelle ou permanente d'autres praticiens pour faire du lieu un pôle pluridisciplinaire.

Le cabinet dentaire

Vacant depuis de nombreuses années, le cabinet dentaire bénéficie à nouveau de la présence d'une dentiste depuis le mois de mai 2024. La commune a facilité son installation en effectuant l'intégralité des travaux du cabinet : la praticienne n'a ainsi eu qu'à financer ses équipements techniques.



©PYRALIS pour MILK architectes et DOOBLE architectes

Intégration paysagère de la maison de santé

Le Pôle Socioculturel

Situé en face de la Maison de Santé, le Pôle Socioculturel a été imaginé comme un lieu d'animation sociale et culturelle mais aussi d'entraide et de solidarité. Il hébergera les locaux du CCAS, l'Agence Postale Communale, un espace intergénérationnel, une salle polyvalente à destination des habitants et associations et un espace muséal.

Il permettra d'accueillir les partenaires sociaux en un lieu unique et sera piloté par la commune. Le bâtiment abritera par ailleurs des logements pour résidents permanents.



Les seniors

Créer du lien et éviter l'isolement : c'est la mission du CCAS qui développe les activités et les manifestations destinées aux seniors. Des activités hebdomadaires (gymnastique douce, yoga...) et ponctuelles (ateliers d'arts plastiques, séances de manucure, sorties, randonnées, pédestres, à ski et en raquettes...) viennent s'ajouter à des moments conviviaux autour d'un barbecue ou encore lors de la remise des colis et du repas de fin d'année. 79 seniors sont inscrits sur la liste tenue pas le CCAS et participent régulièrement aux activités proposées.



Le CCAS a aussi mis en place des bons d'achats à destination des seniors de la commune leur permettant de bénéficier de réductions sur l'achat des forfaits de ski ou encore sur les entrées à La Cabine-Cinéma et au Lagon.

Label France Services

Le CCAS a obtenu le label France Services à l'automne 2022. Ce service public de proximité se situe dans les locaux du Pôle Social de Tignes au Glattier et est ouvert du lundi au vendredi. La surface a du être réaménagée et une rampe d'accès extérieure créée pour répondre aux normes qu'imposent le label, notamment en terme d'accessibilité.

Des agents sont spécialement formés pour renseigner et accompagner les usagers dans leurs démarches administratives. Ils bénéficient aussi de contacts privilégiés avec les nombreux partenaires administratifs du label (CAF, France Travail, Assurance Maladie, Finances Publiques...) qui leurs permettent de résoudre rapidement des situations parfois délicates.

Une assistante sociale assure également des permanences hebdomadaires en cas de besoin.

Dispositif Passeport et CNI

Il est désormais possible de finaliser ses demandes de pièce d'identité et de les récupérer directement à la mairie depuis le mois de juillet 2023. Les délais d'attente pour obtenir un rendez-vous sont relativement courts (parfois la veille pour le lendemain) et le dispositif a rencontré un grand succès puisque environ 2000 titres ont été délivrés depuis que la commune propose ce service.

2 - JEUNESSE ET SCOLARITÉ



NOTRE TRAVAIL COLLABORATIF AVEC LES ACTEURS ÉDUCATIFS DU TERRITOIRE A PORTÉ SES FRUITS

Développer les services à destination de nos enfants est impératif : la vie des familles doit être facilitée pour leur donner envie de rester sur le territoire. La création de la crèche municipale a permis de répondre à la demande de garde du jeune enfant et de résoudre un problème persistant depuis de nombreuses années. Les collégiens et les lycéens, longtemps oubliés, bénéficient maintenant d'une structure qui les accompagne en leur proposant des sorties et un local pour se retrouver chaque semaine. Ils pourront d'ailleurs profiter de la mise en place d'un transport scolaire quotidien à la rentrée 2025, qui permettra aux familles de choisir le régime le plus adapté à leur(s) enfant(s).



Céline Marro

4^e adjointe chargée de la petite enfance et des affaires scolaires

Le Projet Éducatif de Territoire

Le PEdT est un outil de collaboration locale qui définit les principes éducatifs du territoire avec les acteurs qui interviennent dans le domaine de l'éducation, allant de la petite enfance à la jeunesse. Le PEdT actuel a été mis en place en 2024 pour une durée de 3 ans.

Les acteurs éducatifs du territoire (services communaux de l'éducation, la jeunesse et la petite enfance, corps enseignant, parents d'élèves, organismes d'État, associations) se réunissent 3 fois par an à l'occasion de comités de pilotages dans le but d'assurer un suivi et définir les orientations futures.

Les Temps d'activités périscolaires

Depuis la rentrée scolaire 2024, les enfants peuvent participer à des temps d'activités périscolaires (TAP) le midi dans les écoles. Les activités proposées sont variées afin que chaque enfant puisse y trouver son intérêt. Cette mesure a permis d'animer les pauses méridiennes, parfois longues pour les enfants et durant lesquelles peuvent intervenir des situations de tension entre les élèves. La mise en place des TAP a été définie dans le Projet Éducatif du Territoire en 2024.



©krn architecture

Rénovations dans l'école

Plus de 35 interventions ont eu lieu dans les écoles. Les cours haute et basse de la maternelle ont été réaménagés et des jeux ont été installés. La cour de l'école primaire a été partiellement végétalisée. La cantine scolaire est actuellement en cours de réfection : les enfants bénéficieront prochainement d'une formule en «self-service» dans une salle moins bruyante qu'auparavant et les équipes de la restauration d'une cuisine plus fonctionnelle.

La jeunesse

Le service jeunesse de la mairie a créé la "Teen Team Tignes" avec pour objectif de proposer des activités aux collégiens et aux lycéens domiciliés sur la commune : Acroland, Wam Park, luge d'été, Katapult Park, atelier de graffitis sont notamment prévus cet été.

Les jeunes peuvent aussi se retrouver tous les mercredis au Pôle Social de Tignes dans un local spécialement aménagé pour eux et dans lequel ils ont accès à des jeux de société, un jeu de fléchettes ou encore un baby-foot.



Sortie au Wam Park en juin 2025

Les aides financières du CCAS à destination des jeunes

Depuis la rentrée scolaire 2023, le Centre Communal d'Action Sociale a mis en place des aides financières destinées aux jeunes domiciliés sur la commune pour financer le transport et la restauration scolaire, la pratique d'activités culturelles et sportives ainsi que la garde des enfants pendant et en dehors des périodes scolaires. Le montant des aides attribuées est indexé sur le Quotient Familial CAF des familles. En plus d'apporter un soutien économique aux parents des enfants de la commune, ces aides visent à rendre plus accessible la pratique des activités sportives et culturelles, dynamisant ainsi le tissu associatif local.

Transports scolaires des collégiens et des lycéens

Un transport de Tignes à Bourg Saint Maurice via l'aire de la Raie à destination des collégiens et des lycéens sera mis en place à la rentrée scolaire 2025. Cette compétence de la région AURA est déléguée à la commune via la CCHT : son financement sera porté par les familles et la collectivité.

Ce nouveau dispositif permettra aux familles de choisir le régime le plus adapté à leur enfant : interne, demi-pensionnaire ou externe.

La crèche municipale des Petits Montagnards

La décision de créer la crèche municipale à l'automne 2022 est née d'un constat : l'offre de garde du jeune enfant proposée ne répondait plus à la demande des parents présents sur la commune, les pénalisant parfois dans l'exercice de leur activité professionnelle. À la suite de discussions menées avec la crèche associative des Mini Pouces, dont le financement dépendait majoritairement de la commune, celle-ci a été dissoute afin de former une seule et même structure à l'automne 2024.

La crèche municipale a maintenant une capacité d'accueil de 39 berceaux : elle permet, avec les assistantes maternelles de la commune, de répondre intégralement aux besoins de garde du territoire.



3 - LES AMÉNAGEMENTS ET TRAVAUX



DES PROJETS IMAGINÉS GLOBALEMENT ET À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE

Logement, loisir, logistique, sécurité, stationnement, santé, énergie... Chaque projet répond à une problématique bien précise tout en s'intégrant globalement au territoire et en respectant les récentes mises à jour du PLU. Une grande partie des investissements a été axée sur la construction immobilière pour faciliter l'accès au logement et favoriser le développement de la vie à l'année mais aussi l'augmentation du nombre de places de stationnement avec le parking Boucle Est. La réalisation de nouvelles infrastructures vient étoffer l'offre de loisirs en été et diversifier les activités hivernales des Brévières au Val Claret.

Par ailleurs, nous avons fait le choix d'intégrer la gestion de l'approvisionnement et de l'assainissement de l'eau au sein des services municipaux. Cela nous offrira la maîtrise d'une ressource précieuse sur le territoire qui sera très probablement impactée par les effets du changement climatique.



Hubert Didierlaurent
3^e adjoint au Maire
en charge de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme

Locaux de stockage et garage à navettes

Ce bâtiment situé à l'entrée de la station servira de plateforme logistique pour Tignes Développement, accueillera la fourrière de la Police Municipale et son étage supérieur sera destiné au stationnement des navettes gratuites ainsi qu'à leur entretien. Il permettra aussi de centraliser le stockage du matériel destiné aux équipes des sentiers et des espaces verts.



Début des travaux : automne 2025
Livraison : décembre 2026
Coût : 7,4M€

Le parking Tufts

Portée financièrement par la société Indigo, la construction du parking Tufts au Val Claret a été décidée à la suite de la construction du Club Med en lieu et place du parking de la Grande Motte. Il offrira 652 places de stationnement supplémentaires et permettra de résoudre les problèmes de stationnement inhérents au Val Claret.



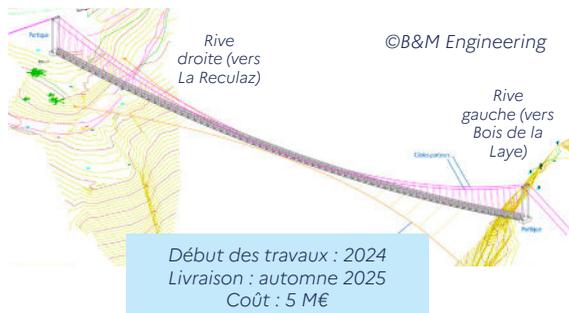
Début des travaux : printemps 2024
Livraison : automne 2025
Financé par Indigo avec participation de la commune de 3,7M€

Gestion des parkings par la société Indigo

La société Indigo est en charge de la gestion des parkings depuis 2023 pour une durée de 30 ans (à la fin de ce contrat la commune devient propriétaire). Les closes définies dans le contrat prévoient un contrôle des tarifs pour les abonnements à destination des résidents et des travailleurs saisonniers. Par ailleurs, la société prend à sa charge tous les travaux de rénovation des parkings de la commune.

Sécurisation de l'approvisionnement en eau potable

La sécurisation de l'alimentation en eau potable a été décidée à la suite de la rupture partielle de la canalisation immergée dans le lac du Chevril en mars 2020. Elle sera supportée par une passerelle himalayenne qui permettra aux piétons et aux cyclistes de franchir l'Isère au niveau de la sortie des gorges de la Daille. Le coût total de l'opération s'élève à 5 millions d'euros dont une partie est subventionnée par l'État. Une étude environnementale a été menée en amont pour limiter l'impact des travaux.



Les sentiers d'été

La randonnée pédestre est l'activité la plus pratiquée en été à la montagne : les sentiers de randonnée sont ainsi développés dans le but d'améliorer l'offre touristique proposée. L'équipe communale s'est agrandie ces dernières années, permettant ainsi la réalisation de nouveaux projets comme celui de la Gouille du Salin en parallèle des travaux d'entretien et d'aménagement des chemins existants. La carte interactive Grincat se développe par ailleurs pour recenser les itinéraires et une fonctionnalité de géolocalisation.



Gestion Intégrée de la Ressource en Eau

Depuis janvier 2025, la compétence Eau et Assainissement a été transférée à la Communauté de communes et parallèlement au changement de statut de la Régie Électrique. Le choix a ainsi été fait de créer un Service Municipal de l'eau. En plus d'assurer les missions du «petit cycle de l'eau» (exploitation, prélèvement et distribution de l'eau potable ainsi que le traitement des eaux usées), la GIRE est en charge de protéger et valoriser les ressources en eau à l'échelle du territoire afin de faire face aux défis qu'impose le changement climatique.

La pumptrack

La pumptrack de Tignes a vu le jour au début de l'été 2022. Elle est intégrée au cœur de la zone d'activité touristique du lac, et présente 2 parcours de difficultés différentes. Très fréquentée depuis sa création, cette structure extérieure présente l'avantage d'être immédiatement praticable à la fonte des neiges. La dalle du skatepark située à proximité a quant à elle été entièrement refaite.



Secteur de la base nautique

La terrasse située au dessus de l'usine à neige a été aménagée sur un seul niveau pour augmenter sa surface et permettre d'accueillir notamment des cours de yoga. La zone est également équipée de tables et de barbecues pour profiter de l'ensoleillement et de la vue !

La structure Acroland a quant à elle fait l'objet d'une adaptation normative au mois de juin 2025.

Chalet du snowpark

La construction d'un nouveau bâtiment au snowpark a permis d'améliorer considérablement le confort de travail des équipes de shapers tout en augmentant la capacité de stockage. Le bâtiment dispose dorénavant d'un local d'embauche et des commodités que ne proposait pas l'ancienne structure.



La Plaine Olympique de Tignes

La construction du Club Med avait entraîné la disparition provisoire de la zone d'activité sportive. Elle a été renommée Plaine Olympique et progressivement réaménagée depuis 2024 afin de renforcer l'attractivité touristique du Val Claret. Elle comprend maintenant un terrain synthétique mixte foot-rugby à impact environnemental réduit, un city stade, un terrain de beach volley ainsi que des terrains de pétanque. Le dernier aménagement effectué est un parcours accrobranche appelé Aventure Park qui a été inauguré le 2 juillet dernier.

Du mobilier pédagogique viendra compléter l'offre en s'adressant à tous types de publics.



Début des travaux : 2024
Fin des aménagements : juin 2025
Coût total : 1 M€

Village Fleuri : 3^{ème} fleur

Témoin de la qualité de vie d'une commune, l'obtention du label village fleuri vient récompenser une démarche globale de valorisation du territoire : aménagements paysagers, respect de la biodiversité et des ressources naturelles, entretien et mise en valeur du patrimoine, qualité de l'espace public. Tignes a obtenu sa 3^{ème} fleur - de manière anticipée ! - en mars 2024.

LE PROJET DE LA
RESTRUCTURATION
COMPLÈTE DE LA RUE DE LA
POSTE EST ACTUELLEMENT À
L'ÉTUDE

Voirie

Des trottoirs ont été aménagés dans la rue principale des Brévières au niveau de l'Église pour assurer une meilleure sécurité aux piétons.

Des travaux ont été entrepris pour sécuriser les routes de la Sassièrre et du Villaret des Brévières. Ils se sont étalés sur 3 étés : des barrières de sécurité ont remplacé les plots situés sur certaines portions de la route menant au plateau de la Sassièrre. La route du Villaret des Brévières peut dorénavant être déneigée en hiver, facilitant ainsi la vie à l'année des habitants au sein du hameau. Un programme de réaménagement des trottoirs du Val Claret débutera cet automne mais il ne pourra se développer qu'en fonction de la sortie progressive de la Copropriété Horizontale.



Les rénovations

Dans le cadre du vaste programme de rénovation énergétique lancé à Tignes, une quinzaine de logements communaux ont été complètement rénovés du sol au plafond et équipés de mobilier moderne.

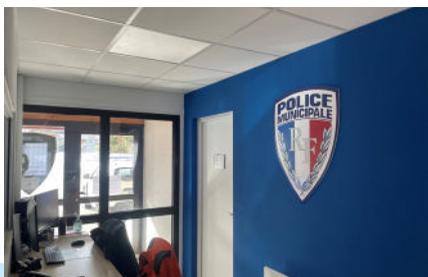
Le 2^e étage de la mairie où ont lieu cérémonies, conférences ou encore conseils municipaux a été entièrement rénové.

Le bâtiment du Lagon a bénéficié d'une modernisation de sa gestion technique. Les chaudières (performance énergétique) de l'établissement et les saunas ont été remplacés et la façade sera prochainement rénovée. Des équipements de l'espace fitness ont été améliorés.

À Tignespace, la façade vitrée a été entièrement refaite à la suite d'un désordre couvert par l'assurance décennale. Le bâtiment a été entièrement équipé de LED et bénéficie maintenant d'une couverture réseau internet complète.

Le travail de rénovation du chalet de chronométrage du Stade de Lognan a permis une baisse de la consommation d'énergie avec des économies considérables de plus de 50% à la clé.

Les locaux de travail de la Police Municipale ont également bénéficié d'une rénovation et d'aménagements complets.



LES TRAVAUX DE RÉNOVATION MENÉS DANS LES BÂTIMENTS COMMUNAUX ONT PERMIS D'AMÉLIORER LEUR DPE DE 2 NIVEAUX EN MOYENNE

La Place du Curling

La place a été réaménagée depuis l'été 2024. Une aire de jeux équipée de modules en bois y a été installée sans que cela n'ait d'incidences sur la circulation en été comme en hiver. L'accessibilité de toute la zone aux personnes à mobilité réduite a été prise en compte lors de l'étude du projet. Tout l'éclairage public est en cours de rénovation pour mettre le lieu en valeur.

Les Brévières

Des travaux ont débuté avec l'installation de jeux en bois pour diversifier et moderniser l'offre de loisirs de la zone sur laquelle une exposition est maintenant installée en permanence. Les barbecues ont été entièrement refaits et le pont à proximité du parking Sud a été consolidé. Le lavoir, témoin de notre passé, est en cours de reconstruction par l'équipe bâtiment en respectant scrupuleusement l'ouvrage historique.



Rénovation de l'aire de jeux des Brévières

Installation de défibrillateurs

Des défibrillateurs ont progressivement été installés dans les différents villages de la commune. Certains secteurs doivent encore faire l'objet d'aménagements techniques afin de pouvoir en bénéficier. L'objectif final est le maillage complet du territoire.

L'uniformisation de la signalétique

L'objectif de ce projet en cours de réalisation est de moderniser et d'uniformiser la signalétique de la commune, ce qui contribuera ainsi à renforcer son identité graphique et améliorer le parcours client.

La refonte s'étend aux signalétiques routières et piétonnes et prend forme grâce au travail collaboratif des services communaux et des étudiants de l'Université Savoie Mont Blanc.

4 - PATRIMOINE ET CADRE DE VIE



TRANSMETTRE NOTRE PATRIMOINE AUX GÉNÉRATIONS FUTURES

L'histoire de Tignes est riche : en tant qu'élus et Tignards d'origine pour certains, il est de notre devoir de contribuer à la préservation et la transmission du patrimoine aux générations futures. La commune continue de collecter des photos, des écrits, des objets et des témoignages afin d'enrichir les archives municipales. Je tiens d'ailleurs à remercier, au nom de tous, les Tignards qui nous en font don et vous invite à découvrir l'exposition de l'été 2025 sur le développement de la station à 2100m après la mise en eau du barrage. De nombreux travaux de rénovation sont aussi réalisés pour préserver le patrimoine culturel du territoire. Le bâti ancien, témoin de notre histoire, doit être protégé, embelli et mis en valeur.



Capucine Favre

*2^{ème} adjointe
en charge du cadre de vie,
des villages, de la culture
et du patrimoine*

Le patrimoine culturel

L'église des Boisses est l'un des derniers vestiges de l'ancien Tignes. Une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite y a été aménagée, la porte restaurée et le cadran ainsi que la cloche remis en état. D'autres rénovations seront effectuées à l'automne 2025 : le retable majeur sera entièrement restauré.

Érigée vers la fin du XVII^e siècle, la chapelle Saint Nicolas du Villaret des Brévières est un monument historique de Tignes. Elle a été restaurée au cours de l'année 2024 : les enduits intérieurs, le chemin de croix et la façade principale ont été rénovés. Toutes les chapelles seront remises à neuf l'une après l'autre. Elles sont dorénavant équipées de grilles métalliques laissant aux visiteurs la

possibilité d'entrevoir l'intérieur sans craindre d'éventuelles détériorations. La chapelle du Chevril est déjà en cours de rafraîchissement et son retable sera rénové.

Un travail de remise en valeur de chaque élément patrimonial des hameaux a été entamé.

Le chalet d'alpage du Chardonnet a été rénové en 2024, améliorant ainsi les conditions de vie du berger présent durant la période estivale. Les travaux ont été financés par la commune, la région AURA ainsi que l'Union Européenne.

Le cimetière est également concerné puisque ses escaliers ont été restaurés, des caveaux aménagés, la dalle d'entrée entièrement refaite et une série de colombarium ajoutée.



Inauguration du chalet d'alpage du Chardonnet durant l'été 2024

Mise en valeur du patrimoine

La valorisation du patrimoine facilite sa transmission et il est essentiel de penser et créer des supports pour en présenter ses richesses. L'histoire de Tignes est pleine de ressources : des détails d'événements passés sont encore découverts aujourd'hui. Habitants, vacanciers et professionnels peuvent ainsi partir à la découverte du patrimoine au travers d'une signalétique instructive que l'on trouve sur les différents sites.



Le Villaret des Brévières est l'un des hameaux qui constituent la commune de Tignes. Habité uniquement en période estivale jusqu'en 2023, il est à présent occupé à l'année par une dizaine de Tignards.

Le Villaret des Brévières is one of the hamlets that make up the commune of Tignes. Inhabited only during the summer months until 2023, it is now occupied all year round by around ten Tignards.

Extrait du panneau d'information au Villaret des Brévières

Les expositions

Afin de promouvoir l'histoire et le patrimoine de la commune, plusieurs expositions ont vu le jour ces dernières années.

La première, réalisée en partenariat, par Paris match en 2022 avec la mise à disposition des archives photographiques de la commune, retrace l'histoire de la construction du barrage et de la disparition du village de Tignes.

L'année 2023 a été marquée par les 60 ans du Parc National de la Vanoise. L'exposition réalisée à cette occasion évoque l'histoire du Parc, de sa création à aujourd'hui, les actions progressivement mises en place pour le protéger ainsi que les richesses de sa faune et sa flore.



Le Club des Sports de Tignes a eu 100 ans en 2024.

L'exposition qui lui a été consacrée a permis de mettre en lumière un siècle d'histoire (de l'ancien Tignes à aujourd'hui) en évoquant les changements de noms et de statuts du club depuis ses origines, ses membres emblématiques ainsi que les champions qui en sont issus.

L'exposition de l'été 2025 retrace quant à elle les étapes du développement de la station à 2100m en mettant en avant les pionniers qui ont cru en ce projet qui paraissait insensé à l'époque. Elle s'inscrit dans la continuité de celle réalisée sur la construction du barrage et la noyade du village situé à 1650m.

Cœur de quartier

Rendre les habitants acteurs de la qualité de vie de leur lieu de résidence : c'est l'objectif du dispositif Cœur de Quartier mis en place au début de la mandature. Les habitants peuvent ainsi signaler un problème de voirie, d'éclairage public ou encore de propreté par l'intermédiaire d'un référent. S'en suit alors la mise en place d'une procédure allant du signalement à la résolution du problème. Ce dispositif a permis de mettre en lumière des difficultés rencontrées dans différents secteurs de la commune et d'y remédier rapidement par des actions et des aménagements.

5 - TRANSITION DU TERRITOIRE



TIGNES ENGAGÉ POUR UN TERRITOIRE DURABLE

Concilier performance touristique et préservation de notre environnement était l'ambition majeure de notre mandat. Le comité de transition créé en 2020 a défini une stratégie cohérente, durable et prospère pour notre territoire. Cette vision partagée avec les acteurs de la station nous encourage à développer un tourisme inclusif, diversifié, multisaisons qui s'adapte aux évolutions climatiques. Nous valorisons notamment les séjours de longues durées, dans un hébergement rénové ou sobre énergétiquement. Nous développons la mobilité douce ainsi que les transports collectifs. Nous explorons toutes les pistes d'énergies renouvelables et finançons des recherches sur notre ressource en eau, sur notre lac et notre glacier. La transition n'est pas seulement environnementale, elle est également économique et sociale. Et les excellentes performances de fréquentation prouvent que cette démarche responsable est très bien perçue par nos visiteurs. Nous pouvons ainsi être confiants sur la capacité de Tignes et des Tignards à poursuivre ce chemin de la transition avec conviction et détermination.



Olivier Duch

1^{er} adjoint en charge
de la Vie économique
et de la Transition du
territoire

Stratégie Tignes 2030

Faire de Tignes un territoire durable d'ici l'année 2030 : c'est l'objectif de cette démarche. La stratégie est structurée autour de 4 piliers déclinés en 20 objectifs : disposer d'une offre touristique multisaison et responsable, pérenniser le modèle de vie à l'année, préserver le patrimoine culturel et réduire notre impact carbone. Elle est la pierre angulaire des actions menées par la commune en matière d'environnement et de transition du territoire. La mise en place d'indicateurs de suivi précis permet d'évaluer l'atteinte des objectifs fixés.

Limitation de l'artificialisation nette

Dans un contexte historique de fort développement, il a été pris le parti de freiner l'urbanisation et limiter l'artificialisation des sols. Ainsi, un objectif de 5 hectares a été fixé pour la décennie en cours, contre 21 hectares artificialisés lors de la précédente. La préservation du patrimoine naturel de Tignes passe aussi par une meilleure gestion des chantiers, la végétalisation de certains espaces ou la renaturation de sites sensibles comme le Retort.

Bilan Carbone

Afin d'identifier au mieux les sources d'émissions carbone de Tignes, une étude a été menée en 2021 (sur l'année 2019-2020) et a permis de modéliser l'empreinte carbone du territoire. L'impact du tourisme est évalué à 85% de l'empreinte totale, tandis que ceux de la collectivité et du domaine skiable représentent respectivement 11% et 3%. Cette étude a permis de définir de grands axes afin de pouvoir agir sur l'impact environnemental du territoire.

ÉCLAIRAGE PUBLIC CONSOMMATION

2022 : 431 000 KW
2024 : 248 000 KW

Économies réalisées à la suite de la
reprogrammation de l'éclairage public

Montagne Zéro Déchets

Des actions ont été mises en place pour lutter contre les déchets sauvages. Un travail de sensibilisation est effectué en ce sens auprès du public et des habitants. Des opérations de ramassage sont notamment organisées chaque année dans la station et sur le domaine de montagne.

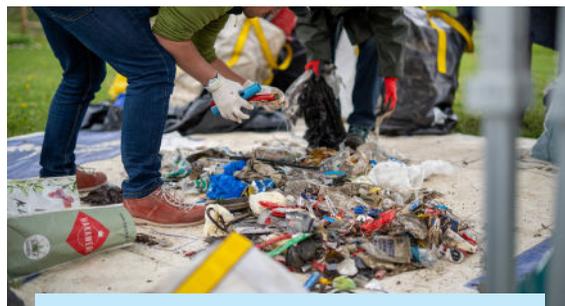
Tignes participe par ailleurs au programme expérimental Adopt'1spot dont l'objectif est d'élaborer une stratégie de réduction des déchets à la source. Tignes est aussi la première commune à avoir signé la charte «Tous engagés pour une montagne zéro déchet sauvage en 2030» à 4 mains : Tignes Développement, la STGM, la Régie des Pistes et la Mairie sont ainsi accordées autour de ce fort symbole.

Rénovation énergétique

La commune, en collaboration avec Tignes Développement, accompagne les propriétaires et les syndicats dans la rénovation énergétique des appartements et des immeubles. La volonté affichée est de dynamiser et d'encourager la rénovation énergétique à Tignes : les émissions liées au chauffage des bâtiments arrivent en 2^e position du bilan des émissions carbone des territoires.

Le label Flocon Vert

Flocon Vert est une démarche labellisante témoignant de l'engagement durable des destinations touristiques de montagne. Tignes a obtenu son premier Flocon en novembre 2022 pour une durée de 3 ans à l'issue de laquelle un nouvel audit aura lieu. Un atelier participatif s'est tenu le 8 juillet dernier pour définir les grandes lignes à suivre pour le renouvellement du label avec l'ambition d'obtenir le 2^{ème} Flocon !



Les journées de ramassage servent à identifier et catégoriser les déchets. Ils sont également pesés et comparés aux ramassages des années précédentes. C'est grâce à ces données que des mesures préventives peuvent être imaginées et appliquées.

Charte des événements responsables

Co-construite par les principaux acteurs locaux, cette charte comporte une trentaine d'engagements responsables (accessibilité, consommations d'énergie, alimentation, volume des déchets...) que sont tenus de respecter les signataires lors des événements qu'ils organisent. Cette politique volontariste représente une nouvelle mesure forte pour soutenir le dynamisme de la destination autour de pratiques respectueuses de l'environnement, socialement et économiquement acceptables.

Terre d'accueil

Sport, handicap, culture... les activités se diversifient pour accueillir davantage et mieux. Avec la signature de la démarche H+, Tignes s'engage en faveur de l'accessibilité et du développement des offres touristiques handi-inclusives. Tignes a accueilli 2 étapes de la coupe du monde para ski alpin en 2024 et les Championnats du Monde Virtus de ski adapté en 2025. Le domaine skiable fait ainsi l'objet de nombreux aménagements en faveur du handiski. Ces étapes pourraient constituer un tremplin permettant au ski adapté d'intégrer les prochaines éditions des Jeux Paralympiques d'hiver.

Sensibiliser pour mieux comprendre

Plusieurs actions ont vu le jour dans le but de partager, informer et sensibiliser tout type de public : les forums pour une montagne durable qui se tiennent chaque été depuis maintenant 3 ans, les journées de ramassage de déchets déclinés sous différents formats pour toucher une plus large cible, un projet de capsule temporelle pour

impliquer les plus jeunes, des diffusions de documentaires lors de festivals... L'objectif est avant tout de faire connaître les enjeux du territoire pour réfléchir ensemble à des solutions d'avenir. La particularité du territoire de Tignes représente une opportunité pour provoquer une prise de conscience collective.

Signature avec le PNV

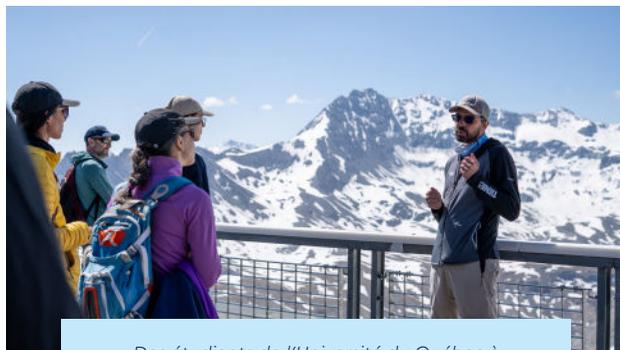
En 2023, Tignes est la première commune à avoir signé la convention d'actions partenariales avec le Parc national de la Vanoise. Cette signature intervient pour mettre en œuvre le projet de territoire «Envie de Vanoise» et représente un symbole fort pour développer les relations avec le parc. Ce travail collaboratif valorise à la fois le parc avec notamment une exposition consacrée à ses 60 ans et permet d'envisager des projets comme Altitude Expérience avec plus de recul et une meilleure intégration sur le territoire.



Un camping qui reprend vie

Le camping des Brévières était à bout de souffle en 2020. La commune a souhaité créer une nouvelle dynamique sur ce lieu singulier tout en conservant les valeurs qui ont fait son histoire : développer le confort d'accueil dans un esprit familial, authentique, avec une responsabilité environnementale. Après la reprise réussie pendant 3

étés par Nelly et Aurore, le camping a ainsi été repris par Huttopia autour de sa filiale OnlyCamp pour une durée de 15 ans. Des aménagements légers ont vu le jour et les sanitaires ont été entièrement remis à neuf par la commune. Le succès est déjà au rendez-vous avec des fréquentations en forte hausse.



Des étudiants de l'Université du Québec à Trois-Rivières sont venus à Tignes pour analyser le fonctionnement des hydrosystèmes d'altitude et les spécificités des enjeux liés au tourisme, à la biodiversité et la ressource en eau.

Laboratoire à ciel ouvert

La question de la ressource en eau est suivie de près et la commune finance notamment plusieurs études à ce sujet. L'objectif étant de mieux comprendre l'impact du changement climatique dans différents milieux pour optimiser notre gestion mais aussi anticiper de potentiels problèmes. La particularité du territoire présente de nombreux intérêt : glacier, cours d'eau, lacs, sols aux caractéristiques variables... font de Tignes un terrain propice aux études.

Encourager les mobilités collectives, innovantes et durables

Le développement des mobilités douces vient appuyer la volonté de faire baisser le bilan carbone du territoire. Tignes effectue un travail commun avec les collectivités voisines auprès de la région AURA pour développer les transports collectifs dans la vallée, qu'ils soient à destination des vacanciers ou des habitants. Plus localement des navettes à destination des employés de la station ont été mises en place pour relier la vallée, le circuit entre Tignes et Val d'Isère a été créé et celui entre Les Brévières, Les Boisses et Tignes le Lac renforcé.

Un travail de sensibilisation est effectué pour promouvoir l'auto-partage et le covoiturage, qu'ils soient quotidiens ou plus ponctuels.

Les navettes gratuites qui circulent dans Tignes ont par ailleurs progressivement été remplacées par des véhicules aux énergies plus vertes (bus électriques et biocarburant synthétique fabriqué à base d'huiles hydrotraitées). Le futur garage à navettes permettra de renforcer le nombre de bus électriques.



Cet été des véhicules intermédiaires font l'objet d'une expérimentation pour identifier les besoins de déplacements du quotidien. Mis à disposition gratuitement pendant 2 mois, ces véhicules électriques à mi-chemin entre le vélo et la voiture peuvent être réservés et conduits sans permis.

Des performances de fréquentation records

Depuis 3 ans, et la sortie de la pandémie de Covid-19, l'activité touristique dans la montagne française se porte globalement bien, et à Tignes très bien. En effet, entre 2019 et 2025, la fréquentation de la station a grimpé de 18% en hiver, avec près de 2,6 millions de nuitées touristiques. Cette progression se répercute également en été avec une hausse de 9%. L'évolution du modèle de la carte My Tignes à cette période a permis d'en-

granger de précieux bénéfices.

La qualité de la prestation de Tignes menée par tous les acteurs de la station, coordonnée et mise en valeur par Tignes Développement contribue à cette réussite collective. Cette dynamique doit être poursuivie autour de fondamentaux tel que l'excellence opérationnelle, l'innovation, la responsabilité environnementale et la coordination du projet de territoire.

6 - LE DOMAINE DE MONTAGNE



INVESTIR POUR PRÉSERVER

La fonte du glacier de la Grande Motte a un impact direct sur l'amplitude de nos saisons d'hiver, avec des répercussions financières conséquentes pour de nombreux acteurs du territoire. À l'avenir il nous faudra trouver un juste équilibre entre sa préservation et son exploitation, qui nécessite d'ailleurs des investissements réguliers, notamment pour des raisons de sécurité. Le domaine de montagne continue de se moderniser avec la construction et le remplacement de certains télésièges. De nouvelles zones débutants vont prochainement voir le jour afin de pouvoir proposer une « offre ski » la plus complète possible. L'affluence des derniers hivers est excellente mais nous ne pouvons pas être attentistes pour autant : il est indispensable de rester le plus compétitif possible auprès de toute la clientèle.



Sébastien Huck

Conseiller Municipal
en charge du suivi de
l'aménagement du
domaine de montagne

Le glacier de la Grande Motte

La dégradation du glacier s'accélère. La glace recule et son épaisseur diminue plus rapidement que les prévisions ne l'annonçaient, rendant son exploitation de plus en plus complexe en dehors de la saison hivernale.

Les remontées mécaniques du glacier de la Grande Motte ont progressivement disparues ces dernières années. Après les téléskis de Rosolin et de Champagny, c'est le télésiège de la Leisse qui a été démonté à l'automne 2024. La fonte de la glace ne permettait plus aux dameuses d'assurer un accès satisfaisant à la gare de départ.

Aménagements des zones débutants

Deux secteurs du domaine skiable seront réaménagés dans le but de compléter l'offre ski proposée par la station. Ces zones permettront également de désengorger celles déjà existantes, offrant ainsi plus de sécurité aux débutants. À l'issue de ces 2 aménagements, la station sera également en mesure de proposer une offre d'initiation aux sports de glisse plus complète, ce qui favorisera une progression linéaire de l'apprentissage. La première zone sera aménagée au Val Claret à l'arrivée du télésiège de Tichot et sera en service pour la saison d'hiver 2025-2026, tandis que la seconde se situera le long de la digue du Lavachet et sera opérationnelle l'hiver suivant.

Cette décision vient soutenir la politique environnementale menée dans le but de préserver le glacier. Elle s'accompagne de la création d'un projet global de requalification de toute la zone qui doit permettre le soutien à la pratique du ski en aval du restaurant «Panoramic» et le développement d'une offre contemplative, pédagogique et multi-saisons.

D'autres aménagements techniques devront être réalisés à l'avenir pour s'adapter à la disparition progressive de la glace.



Zone d'arrivée des télésièges du Marais et de l'Aiguille Percée

Les nouvelles remontées mécaniques

Le nouveau télésiège du Marais a été mis en service en janvier 2025. Le temps de montée est presque 3 fois plus rapide qu'auparavant. Les travaux pour remplacer le télésiège de l'Aiguille Percée ont débuté. Sa livraison est prévue pour la saison d'hiver 2025-2026.

Enquête Publique

Une enquête publique sur les aménagements divers du domaine skiable a été diffusée au mois de juillet 2025. Elle avait pour objectif de recueillir les avis des habitants et des acteurs du territoire afin que les futurs aménagements effectués soient les plus cohérents possibles.

La concertation Imaginons 2050

À l'occasion de la fin du contrat de gestion des remontées mécaniques, la commune a engagé une concertation volontaire avec les habitants, les touristes et les professionnels de la montagne concernés par le devenir de Tignes. Cette concertation s'est faite en deux phases : les rencontres

et les réflexions menées lors de la première ont abouti à la création d'un groupe citoyen qui a pu présenter ses conclusions au public lors de la seconde. Cette concertation a conforté la mandature quant au choix de la future gestion du domaine de montagne sous la forme d'une société publique locale.



La SPL ALTTA

L'Alliance Locale pour la Transition des Territoires d'Altitude est le nom qui a été choisi pour la Société Publique Locale qui aura en charge la gestion du domaine de montagne.

Ce mode de gestion présente de nombreux avantages :

- Il inclut plusieurs collectivités, portant ainsi un projet de territoire. Les collectivités engagées sont cependant chacune liées à la société par des contrats indépendants et peuvent fixer leurs propres objectifs et le montant de leurs redevances.
- La société répond au droit privé, ce qui lui confère souplesse et réactivité.
- Les élus supervisent la société : ils peuvent en définir les grandes orientations.
- La redistribution des richesses profite directement au territoire impactant ainsi la qualité de vie locale.

Périmètre d'action de la société

- › Gestion des remontées mécaniques
- › Intégration du service des pistes
- › Investissements dans le tourisme estival
- › Logement
- › Mobilité



SENIORS

Activités de l'été

Les très populaires cours hebdomadaires de gymnastique douce et d'aquagym ont repris au début du mois de juillet. En parallèle, le CCAS continue de développer et diversifier les activités à destination des seniors. Des ateliers artistiques et des sorties thématiques sont organisés durant la période estivale : transformation de papier journal en papier recyclé dans le but de créer des œuvres calligraphiques, séances d'aquarelle, atelier de dressage de chiens de berger, apéritif littéraire et champêtre, randonnée à la Grande Sassièrè en compagnie des gardes du parc ou encore séances de cinéma.

Le planning des seniors est une fois de plus bien chargé !

Si vous avez plus de 65 ans, que vous souhaitez intégrer la liste des seniors afin de profiter des nombreuses activités proposées pour un abonnement annuel de seulement 10 euros, vous pouvez vous rapprocher de l'équipe du CCAS qui sera ravie de vous accueillir.

Barbecue

Le lundi 23 juin a eu lieu le désormais traditionnel barbecue de début d'été. Une quarantaine de seniors se sont retrouvés au bord du lac de Tignes au dessus de la base nautique et ont pu déguster des grillades en présence d'élus, le tout dans un cadre unique.

ANNIVERSAIRES

80 ans :

- Mathilde Chadim
- Henri Authier

Joyeux anniversaire !



Sortie à Channaz

Les seniors se sont rendus à Channaz le 2 juillet dernier. Après un départ aux aurores ils ont pu profiter d'une sortie en bateau sur le lac du Bourget le matin. La journée s'est poursuivie par un repas en terrasse et des visites libres durant l'après-midi.



Randonnée des seniors sur les sentiers de Tignes à la découverte de la flore locale. Les fleurs cueillies ont ensuite servi lors d'un atelier pour la fabrication d'arnica et de tisanes.

ENFANCE ET JEUNESSE

La Nabailla

Cet été encore, le centre de loisirs la Nabailla propose de nombreuses sorties. Les enfants profitent ainsi de toutes les activités que propose la plage des sport de Tignes : trampoline, équitation, pêche, mini-golf, beach-volley... Ces activités sont complétées par de nombreux ateliers créatifs, des jeux dans les locaux de l'école et des sorties en dehors de Tignes (MiniCamp d'Albertville, nuit en refuge, journée inter-centres avec Bourg-Saint-Maurice...).

L'objectif est de proposer aux enfants de la commune des journées à thème, toutes différentes les unes des autres.

Cet été, le centre accueille chaque jour en moyenne une trentaine d'enfants âgés entre 3 et 10 ans.



La Teen Team Tignes

L'été de la Teen Team Tignes a débuté le 21 juin avec une sortie au Wam Park d'Albertville. Une quarantaine de jeunes ont pu profiter des différentes structures du parc.

La TTT se développe et le planning de l'été est bien rempli : activités sur le lac de Tignes, Acroland, tir à l'arc, stage de street culture et une journée prévue au Katapult Park pour fêter la rentrée des classes !

Si vous souhaitez faire profiter vos ados de toutes ces activités, rapprochez-vous de Marilyne Tabey pour les inscrire à la Teen Team Tignes.

Contact Teen Team Tignes

04 79 40 06 58

mtabey@tignes.net

Tignes'Art

Le Service Éducation Enfance et le CCAS ont organisé la première édition de «Tignes'Art», une journée de découverte autour des arts graphiques et visuels. Pyrogravure, peinture sur céramique, land art, sculpture sur argile, perspective et dessin ou encore aquarelle : tous les ateliers étaient encadrés par les animateurs de l'école, les membres du Conseil Municipal des Enfants, les agents du CCAS, ainsi que par des seniors de Tignes.

Une partie des œuvres créées à cette occasion a été placée au bord du lac pour servir de nids aux oiseaux.



EN BREF

100 ANS DU REFUGE

En 2025, le Refuge fête ses 100 ans. Bâtiment emblématique de Tignes le lac avec l'Arbina, le Refuge a traversé les époques.

Tout d'abord destiné à accueillir les skieurs et les

randonneurs qui s'aventuraient en altitude, il est ensuite devenu l'un des premiers hôtels sur le plateau du Lac, contribuant ainsi à l'essor touristique de la station.



1939



1956



1990



2003

MERCI LUCILLE !

Lucille Baudet quittera ses fonctions de directrice après 10 années passées au sein des écoles de Tignes. Arrivée en tant qu'insitutrice à l'école élémentaire en 2015, elle était la directrice de l'école maternelle depuis l'année scolaire 2018. La commune la remercie pour son implication et sa bienveillance tout au long de ces années. Elle sera remplacée par Sarah Lefebvre dès la rentrée 2025.



DÉFIE MON HANDICAP

La première édition de «Défie mon Handicap» a été organisée par le CCAS en partenariat avec la CCHT. Cette journée a permis aux petits et aux plus grands de se mettre dans la peau des personnes touchées par différentes formes de handicap via des ateliers et des jeux. Oscar Burnham, Lou Braz Dagand et Arthur Bauchet, athlètes de haut niveau en para ski alpin étaient présents. Ils ont pu échanger avec les visiteurs et sensibiliser le public aux difficultés que peuvent rencontrer les personnes en situation de handicap.

EXPOSITION DE L'ÉTÉ

Tignes de 1650m à 2100m : un pari fou... ou comment le village noyé lors de la mise en eau du barrage s'est reconstruit pour devenir la station de ski internationale que l'on connaît aujourd'hui ? C'est le thème de l'exposition de l'été 2025 inaugurée le 24 juin dernier. L'évolution de Tignes y

est abordée à travers l'essor du ski, l'urbanisation ou encore le développement des axes routiers et la sécurisation des massifs. L'exposition met aussi en avant les pionniers qui ont cru en ce projet à une époque où vivre à 2100m paraissait insensé. Elle est visible sur l'Esplanade du Lagon.



AMÉNAGEMENTS DU TOUR DU LAC

Le tour du lac, lieu incontournable, est très fréquenté en toute saison et son aménagement se poursuit avec la modernisation de certains équipements. C'est le cas des barbecues, dont les anciens sont progressivement remplacés par des modèles définitifs en pierre. Le pont du chalet des pêcheurs et celui situé en aval ont été entièrement refaits. Des bancs escamotables sur deux positions permettent d'adapter la hauteur

du mobilier en fonction des conditions d'enneigement et d'éviter des phases de stockage laborieuses. Des poubelles de tri sont installées sur les zones les plus passantes afin d'aider à l'atteinte de l'objectif de suppression des déchets sauvages et proposer un meilleur service aux usagers.

Au printemps, un travail de purge des rochers est entrepris sur la rive droite pour sécuriser le chemin piéton qui fait lui-même l'objet d'un entretien régulier.



FÊTE DU PAIN

La traditionnelle Fête du pain aura lieu au Villaret des Brévières le dimanche 7 septembre. L'occasion de se retrouver au sein ce hameau historique de Tignes et de venir faire cuire son pain dans un four traditionnel construit au 19^e siècle.

REFONTE DU SITE INTERNET

Le nouveau site internet de la mairie est en ligne ! Son design est plus moderne et son arborescence a été simplifiée pour offrir une navigation plus intuitive. Le site répond aux normes d'accessibilité RGAA (Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité).



DON DU SANG

Le CCAS, en partenariat avec l'EFS a organisé un don du sang à Tignespace le 28 juillet dernier. 95 personnes se sont présentées dont 17 nouveaux donneurs. À noter que 6 personnes font désormais partie de la liste des donneurs de moelle épinière grâce à l'évènement. Un grand merci à tous les donneurs qui sont venus en nombre pour participer à cette collecte !

HOMMAGES

Monique Bognier

Monique Bognier est née en 1939. Originaire de Séez, elle est arrivée à l'ESF de Tignes en 1962. Elle aura enseigné le ski à de nombreuses générations de skieurs tout au long de sa longue carrière : elle a d'ailleurs été la première monitrice de Johan Clarey.

Nous présentons nos plus sincères condoléances à son mari et à ses proches et la remercions pour tout ce qu'elle a apporté à notre école de ski.

L'ESF de Tignes



Davide Mazzina

Né en Italie, moniteur, formateur et manager de l'école New Generation de Tignes depuis de nombreuses années, Davide s'est éteint le 15 mai 2025 à Chamonix à l'âge de 32 ans, en pratiquant sa passion.

Il laissera auprès de ses pairs et de ses élèves de toutes nationalités, la trace d'un professionnel passionné et reconnu, doté de grandes qualités humaines et le souvenir d'un sourire merveilleux. Nous pensons à sa famille, à sa compagne Marta, ainsi qu'à ses proches et aux nombreux amis qu'il avait dans la station.

Ses amis de Tignes

LE RENOUVELLEMENT DE LA SIGNALÉTIQUE

La commune a mandaté l'Université Savoie Mont Blanc pour réaliser une analyse de la signalétique et des mobilités douces sur le territoire.

Cette étude a fait ressortir le fait que la signalétique existante n'était parfois plus aux normes et ne répondait plus aux attentes de la clientèle compte tenu des évolutions technologiques en matière de navigation depuis l'arrivée des GPS.



Par ailleurs, les besoins ponctuels ou permanents rencontrés au grès des saisons et des années, ont engendré une installation sporadique de la signalétique sur toute la commune.

Le bureau d'étude Envergure s'est depuis approprié les données pour procéder à la refonte totale de la signalétique sur la commune, en mettant le parcours client au centre de la stratégie adoptée. Dans le cadre du marché passé, l'entreprise Pic Bois sera notamment en charge de produire les supports dans la continuité des lignes graphiques déjà existantes. La réalisation des plans se fera de concert avec Tignes Développement et l'entreprise Hubwiser

(Grincat). La mise en place est prévue pour le début de la saison d'hiver 2025-2026.

La signalétique routière

L'identité graphique de cette signalétique est normalisée à l'échelle nationale, le marché a été remporté par l'entreprise Signature. Les axes de réflexion ont donc été orientés vers son épuración et le parcours de l'automobiliste en tête. L'objectif est donc de diminuer l'impact paysager, tout en modernisant et l'harmonisant les panneaux. Enfin, leur efficacité sera améliorée en repensant la localisation des informations communiquées.

LE DÉMONTAGE DE LA SIGNALÉTIQUE ACTUELLE SE FERA PROGRESSIVEMENT DURANT L'AUTOMNE

La signalétique piétonne

Cette signalétique est aujourd'hui très peu présente à Tignes si l'on excepte les sentiers de randonnées. L'objectif principal recherché est l'amélioration du parcours client : la localisation des quartiers et des points touristiques principaux seront plus explicites. Il sera ainsi plus facile de s'approprier l'espace lors d'un premier séjour sur le territoire.

Des totems sur lesquels apparaîtront les noms de quartier, le plan de la station et des lames directionnelles seront installés dans des lieux stratégiques de la commune. Ils indiqueront les passages publiques comme les ascenseurs, les entrées de galeries commerciales, les pôles commerciaux ou encore les bâtiments publics. Harmonisé à l'échelle de la commune entière, ce projet créera ainsi une véritable identité graphique et une passerelle entre la signalétique routière et piétonne. Le coût total de cette opération est estimé à 200 000 €.

BUDGET 2025

LE FINANCEMENT DU PROJET DE TERRITOIRE



UN BUDGET VOLONTARISTE ET MAÎTRISÉ

Le budget de la commune voté en 2025 répond aux besoins du territoire sur le plan économique, environnemental et social.

Il vient concrétiser les projets engagés du mandat portant les dépenses réelles d'investissement à environ 50 millions d'euros. La présentation du budget principal se structure autour de sept programmes, eux-mêmes déclinés en actions correspondant à des segments de politiques publiques.



Serge Revial

Maire

BUDGET 2025

Recettes réelles de fonctionnement : 35 156 048€
Dépenses réelles de fonctionnement : 31 599 281€
Dépenses réelles d'investissement : 50 768 578€
Recettes réelles d'investissement : 46 001 387€

1 - BIEN-VIVRE À TIGNES



En 2025, le programme « Bien Vivre à Tignes » a pour objectif de renforcer à nouveau la politique d'accès pour tous à un mode de garde pour les enfants de 0 à 3 ans. Les dépenses sont prévues en faveur de l'accueil collectif municipal, la création d'un service petite enfance, mais aussi le maintien du soutien à l'activité des assistantes maternelles présentes sur le territoire.

La qualité de l'environnement du repas à l'école sera améliorée avec les travaux effectués à l'espace de restauration (297 K€).

Le coût en investissement de l'achat du terrain, du désamiantage, de la démolition et de la reconstruction du Seyjoun s'élève à 5 430 000 € pour la collectivité. Le reste du projet est financé par SAS Tignes Développement.

La subvention au Club des Sports est maintenue afin qu'il continue à développer son activité auprès des jeunes.

La subvention versée au CCAS est revalorisée afin de maintenir la dynamique engagée sur les activités mises en place et les aides à destination des seniors et des familles.

Enfin, la volonté de donner accès à un parcours de soin plus complet sur le territoire reste une priorité avec l'avancement du projet de la maison de santé pluri-professionnelle sur le site de la « Traversière ».

Fonctionnement = 1 853 900€

Investissement = 5 782 600€

2 - ANIMATION DU PROJET TOURISTIQUE



Le programme « Animation du projet touristique » est centré sur l'activité de Tignes Développement, dont le financement (11 M€) est cadré par le contrat de délégation de service public Tourisme. Les recettes associées à cette DSP s'élèvent quant à elles à 2,5 M€.

À noter pour l'année 2025, la finalisation des installations de la plaine olympique de Tignes et la poursuite de la préfiguration de la SPL ALTTA qui reprendra la gestion des remontées mécaniques dès le mois de juin 2026.

Concernant l'investissement, les dépenses sont principalement composées du premier versement lié à l'avenant n°2 du contrat de DSP parcs de stationnement, correspondant à une subvention d'équipement pour les travaux du parking Tufts conformément au contrat initial (3 784 000 €). Les dépenses d'investissement seront aussi majoritairement orientées vers la SPL ALTTA (environ 3 M€).

Au Lagon, la modernisation des espaces se poursuit avec le remplacement du carrelage de l'espace Wellness. L'accès au bâtiment sera finalisé selon les normes ADAP (10 k€). Enfin, le bardage sera remplacé par l'équipe bâtiment en 2025 et 2026 (100 k€).

À Tignespace, les travaux d'extension du mur d'escalade seront mis en œuvre (100 k€) et l'alimentation électrique de sécurité remplacée (70 k€).

Au cinéma, il est prévu l'installation d'un affichage numérique extérieur (45 k€) et la réfection de la peinture du hall (15 k€).

Concernant la plaine olympique de Tignes : le coût de la structure Aventure Park s'est élevé à 400 k€. La structure Acroland a été remise en conformité selon les normes obligatoires.

180 k€ sont investis dans le camping des Brévières tandis que 120 k€ seront dédiés au domaine skiable (études PPI, sécurisation...).

Fonctionnement = 11 458 666€

Investissement = 9 219 000€

3 - AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



En 2025, le programme « Aménagement du territoire » continue de porter les projets de réaménagement des différents quartiers de Tignes.

En investissement, 702 k€ seront employés pour l'achat de terrains. Le marché de travaux et d'études du lac proglaciaire est relancé pour cet été (400 k€), ainsi que les études concernant le ruisseau du Retort (100 k€).

Au Val Claret, les travaux se poursuivront avec la

fin de l'aménagement de la place du Curling (180 k€ pour le cheminement et l'éclairage).

Aux Brévières, les jeux pour enfants seront changés et agrandis (230 k€).

Au Lavachet, les études pour aménager la zone débutants se poursuivront (125 k€).

Des travaux sont effectués au cimetière (extension du colombarium) et des études seront menées pour amorcer la modification du Plan Local d'Urbanisme ainsi que du Plan de Prévention des Risques Naturels.

Les recettes d'investissement sont composées de la subvention de l'État pour les travaux 2024 engagés sur le risque proglaciaire (800 k€) ainsi que de la Taxe d'Aménagement Majorée (250 k€)

Fonctionnement = 139 000€

Investissement = 2 107 000€

4 - TRANSITION TERRITORIALE



En 2025, le programme « Transition territoriale » s'attache à maintenir les actions engagées en terme de mobilité et de transition du territoire (navettes employées, label Flocon Vert...).

L'accent est mis sur l'anticipation, avec des études engagées sur la gestion de la ressource en eau ou encore la valorisation de nouveaux parcours touristiques (lac du Chevril, Glacier de la Grande Motte, renforcement de la visibilité des portes d'entrée du Parc de la Vanoise).

Les dépenses d'investissement porteront principalement sur des études pour la valorisation du Lac du Chevril ainsi que sur le projet « Enquête au Sommet » sur le Glacier de la Grande Motte (240 k€).

Fonctionnement = 265 250€

Investissement = 473 478€

5 - ESPACES PUBLICS-VOIRIE



Le programme « Espaces publics-Voirie » s'articule autour de toutes les actions permettant de maintenir une haute qualité des espaces publics en toutes saisons.

En 2025, le projet de la passerelle Himalayenne au-dessus du Lac du Chevril sera achevé, valorisant ainsi un nouveau parcours touristique de contemplation.

Les marchés récurrents (déneigement, propreté et collecte, espaces verts, infrastructures) seront renouvelés et le budget sécurité sera renforcé avec notamment un investissement autour du développement des actions de terrain.

En investissement, les dépenses seront principalement constituées de la construction de la passerelle Himalayenne (100 k€), de la réfection des ponts au Lac (100 k€), de la contribution versée au département au titre du Plan Qualité Route (237 k€), des travaux de signalisation directionnelle (refonte de toute la signalisation véhicules et piétons de la ville pour un montant de 200 k€), des coûts de rénovation et du passage LED de l'éclairage public (200 k€) ou encore du renouvellement d'engins de voirie (162 k€).

Fonctionnement = 1 466 623€

Investissement = 2 729 000€

6 - RESSOURCES ET PERFORMANCE DES MOYENS



Ce programme porte les dépenses favorisant un fonctionnement optimal de la collectivité pour améliorer la qualité du service rendu aux usagers. Les dépenses de fonctionnement de ce programme sont principalement constituées de dépenses dites « d'administration générale » (contrats de prestations, cotisations, fournitures, assurances), des dépenses de « moyens généraux » (habillements, EPI, petits équipements), des dépenses de masse salariale, de sécurité (fonction-

nement de la police municipale) et des systèmes d'information (maintenance, contrat de prestation, abonnements).

En investissement, les dépenses sont principalement liées à des acquisitions et au renouvellement de logiciels et de matériel informatique (141 K€), à l'achat de véhicules (110 K€), à l'achat de matériel général pour les services techniques (60 k€) ou encore à des frais d'études topographiques (50 k€).

Fonctionnement = 14 783 046€

Investissement = 3 502 500€

7 - PATRIMOINE BÂTI



Ce programme porte les actions d'entretien et de modernisation du patrimoine communal.

En 2025, la rénovation des bâtiments communaux se poursuit avec le remplacement des menuiseries extérieures de l'ancien presbytère des Brévières, la fin de la rénovation du bâtiment du Picheru ou la poursuite de la rénovation du bâtiment des Bossières.

Les principales dépenses de fonctionnement sont constituées des coûts en électricité et en énergie, de la maintenance, de la réparation ainsi que de charges de copropriété.

En investissement, sont notamment prévus 250 k€ pour des travaux sur des bâtiments ou appartements communaux et la poursuite de la mise aux normes Ad'AP (dispositif permettant aux établissements recevant du public de se mettre en conformité avec la loi «Handicap»).

Fonctionnement = 697 000€

Investissement = 555 000€

LE RAPPORT DE PRÉSENTATION COMPLET DU BUDGET PRIMITIF 2025 EST DISPONIBLE SUR LE SITE DE LA MAIRIE

LA GIRE

Nouveauté

Depuis le 1^{er} janvier 2025, les compétences du territoire concernant l'eau et l'assainissement ont été transférées à la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise qui en est l'unique autorité compétente. La CCHT a par la suite choisi pour délégataire la mairie de Tignes pour réaliser les missions d'exploitation relatives à l'eau et à l'assainissement.

Le 1^{er} juillet 2025 a été marqué par la passation officielle de cette compétence entre Énergie Haute Tarentaise et le service communal des eaux (GIRE).

Toutes les démarches administratives et les demandes d'informations doivent dorénavant se faire auprès du Service Intégré de la Ressource en Eau.



Accueil physique en Mairie

Lundi de 8h30 à 12h

Mercredi de 13h30 à 17h

Accueil téléphonique

04 79 06 14 22

Du lundi au vendredi

8h30 - 12h et de 13h30 - 17h30

Courriel

gire@tignes.net

Numéro d'astreinte

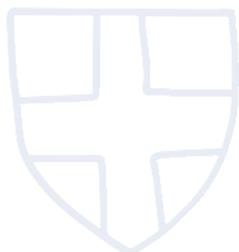
06 10 84 03 58

Numéro à contacter uniquement en dehors des horaires d'ouverture des accueils physiques et téléphoniques pour les raisons suivantes :

- › Problème de la qualité de l'eau
- › Coupure d'eau, casse, fuite
- › Débordement des eaux usées

| | 2024 | 2025 |
|---------------------------------------|-----------------------------------------------|-------------------------------------------|
| COMPÉTENCES "EAU" ET "ASSAINISSEMENT" | MAIRIE DE TIGNES | COMMUNAUTÉ DE COMMUNES |
| ACCUEIL PRÉSENTIEL ET TÉLÉPHONIQUE | ENERGIES HAUTE TARENTAISE ET RÉGIE ÉLECTRIQUE | MAIRIE DE TIGNES |
| FACTURATION | ENERGIES HAUTE TARENTAISE ET RÉGIE ÉLECTRIQUE | MAIRIE DE TIGNES |
| PAIEMENT | ENERGIES HAUTE TARENTAISE ET RÉGIE ÉLECTRIQUE | DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES |

**Pour se mettre en conformité avec le règlement général sur la protection des données, le service état civil ne publiera les avis de naissance, de mariage et de décès qu'après l'accord des intéressés ou de la famille.*



Naissances

Tahar Serex
né le 06 novembre 2024
à Bourg-Saint-Maurice

Marlie Lops Peregrini
née le 16 avril 2025
à Albertville

Scarlette Favre Zaragoza
née le 25 avril 2025
à Annecy

Axel Walker
né le 11 mai 2025
à Bourg-Saint-Maurice

Décès

Brigitte Milloz
épouse Empereur
décédée le 4 avril 2025

Marie-Nathalie Bognier
décédée le 14 avril 2025

Davide Mazzina
décédé le 15 mai 2025

Monique Merendet-Michel
épouse Bognier
décédée le 20 juin 2025

L'ensemble du conseil Municipal se joint à moi pour rendre hommage aux défunts qui ont contribué à faire de Tignes la commune qu'elle est aujourd'hui.

Nous présentons nos sincères condoléances à leurs familles.

Serge Revial



TÉLÉCHARGEZ ILLIWAP
L'APPLICATION MOBILE
DE LA COMMUNE

01 | Téléchargez l'appli

02 | Recherchez votre commune

03 | Cliquez sur « s'abonner »